



Edition Speciale - 10 ans après le génocide, les plaies restent ouvertes au Rwanda, mais la réconciliation fait des progrès

Kigali (Agence Fides) - Dix ans près le génocide rwandais, de nombreuses plaies restent ouvertes; mais le pays a pris la voie de la réconciliation. Une des problèmes principaux est de juger les responsables des crimes. Dans tout le pays, les tribunaux traditionnels Gacaca sont en service, et les coupables présumés sont jugés collectivement. "Des milliers de personnes sont encore détenues dans l'attente du jugement, mais des milliers d'autres ont déjà reçu leur sentence" déclare à l'agence Fides l'abbé Dominique Karekezi Directeur du périodique catholique Kinyamareka. "Beaucoup ont été relâchés, parce que jugés innocents, ou en raison du manque de preuves; d'autres, parce qu'ils reconnu leurs fautes et ont demandé pardon à la communauté. D'autres, en revanche, ont été jugés coupables et purgent leur peine".

Le gouvernement du Rwanda, a décidé de créer 11.000 tribunaux traditionnels pour faire face au grand nombre de détenus en attente de jugement. On estime qu'il y a 115.000 détenus en attente de jugement: ils sont accusés d'avoir pris part aux massacres de 1994. Au mois d'octobre 2001, on a élu les jurys par acclamation populaire; ils sont composés de 19 membres. Les conditions requises pour être élus est la connaissance parlée et écrite du "kinyarwanda", la langue nationale, et une conduite intègre; mais on ne demande pas de connaissances juridiques spéciales. Il est prévu un cours intensif de droit avant le début des procès. Le fait que les procès sont publics et que toute la population y participe, garantit les accusés contre de fausses accusations.

L'Eglise elle aussi travaille activement au processus de réconciliation. Les 29-31 mars, il y a eu au Rwanda une rencontre internationale pour réfléchir sur la situation de la région 10 ans après le génocide rwandais déclare l'abbé Dominique. A la rencontre, ont participé tous les Evêques du Rwanda, des prêtres, des religieux et des religieuses, et de nombreux laïcs. Il y avait aussi des délégations des pays voisins, le Burundi et la Tanzanie, notamment".

"Cette rencontre est seulement la dernière initiative en date de l'Eglise en faveur de la réconciliation et de la pacification du pays, souligne l'abbé Dominique. Aussitôt après le génocide, en effet, les Evêques du Rwanda ont organisé des Synodes de réconciliation dans tous les Diocèses et dans toutes les paroisses du Rwanda, et cela a duré plusieurs années".

"A la base de la réflexion communautaire il y a le message évangélique de la paix et de la réconciliation. Le Grand Jubilé de l'an 2000 a été vécu dans l'Eglise du Rwanda sous le signe de la réconciliation et de la recherche de la Paix".

Parmi les activités organisées par l'Eglise Catholique, il y a les rencontres entre femmes qui ont perdu leur mari dans les massacres, et celles dont le mari est en prison, sous l'accusation d'être un des assassins.

Le génocide rwandais a éclaté au lendemain l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du Président Juvénal Habyarimana, au pouvoir depuis 1973. Dans l'avion voyageait avec lui Cyprien Ntaryamira, Président du Burundi. Après l'attentat, s'est déclenché un massacre des Tutsis et des Hutus qui s'opposaient au régime existant et luttait pour le changement. On estime qu'il y a eu plus d'un million de morts. (L.M.)

(Agence Fides 6 avril 2004, 41 lignes, 545 mots)